

République Française
Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron

Conseil municipal

Séance du vendredi 7 juillet 2023

Extrait du registre des délibérations

Le vendredi sept juillet deux mille vingt- trois, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 30 juin 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Kevin DOFAL, Gérard DOMINÉ, David EGASSE, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND.

Absents(tes) excusée(s) : Goulven DONNIOU (pouvoir à Sandrine BOUCARD), Marie-Anne EON, Christophe LAINÉ, Léna MONNIER, Viviane SAINT-DENIS.

Monsieur Kevin DOFAL est élu secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-07/07-15 ZAC du Tertre/ Rétrocession des tranches n°1 et n° 3.2

La SNC Le Tertre sollicite la commune afin de procéder à la rétrocession de la tranche n°1 : hameau Mère Thérèse et de la tranche n°3.2 Hameaux Cour du Millet et Desmond Tutu.

Cette rétrocession porte la voirie, les espaces verts, ainsi que des allées piétonnes, pour une superficie totale de 14 588 m² répartis de la façon suivante :

- ✓ Tranche 1 : hameau Mère Thérèse : 5038 m²
- ✓ Tranche 3.2 : hameaux Cour du Millet et Desmond Tutu : 9 550 m²

Synthèse des parcelles rétrocédées :

Tranche 1 : Hameau Mère THERESA

Section	Numéro	Superficie	Composition
AK	277	1 038 m ²	Voirie - Espaces verts - Allées piétonnes
AK	561	1 598 m ²	Voirie - Espaces verts - Allées piétonnes
AK	560	80 m ²	Voirie - Espaces verts - Allées piétonnes
AK	378	114 m ²	Voirie - Espaces verts - Allées piétonnes
AK	276	123 m ²	Voirie

AK	278	114 m ²	Voirie
AK	268	1 971 m ²	Voirie
TOTAL		5 038 m²	

Tranche 3.2 : Hameaux cour du Millet et Desmond TUTU

Section	Numéro	Superficie	Composition
AK	369	2 844 m ²	Voirie - Espaces verts - Allées piétonnes
AK	327	6 704 m ²	Voirie - Espaces verts - Allées piétonnes
AK	326	2 m ²	Muret gabion
TOTAL		9 550 m²	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ✓ **Approuve** la rétrocession des tranches 1 et 3.2 de la ZAC du Tertre, telle que présentée dans les documents en annexe à la présente délibération.
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cet objet

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacky LECHÂBLE



Envoyé en préfecture le 21/07/2023
 Reçu en préfecture le 21/07/2023
 Affiché le 25/07/2023
 ID : 035-213500994-20230707-DCM_07072023_15-DE

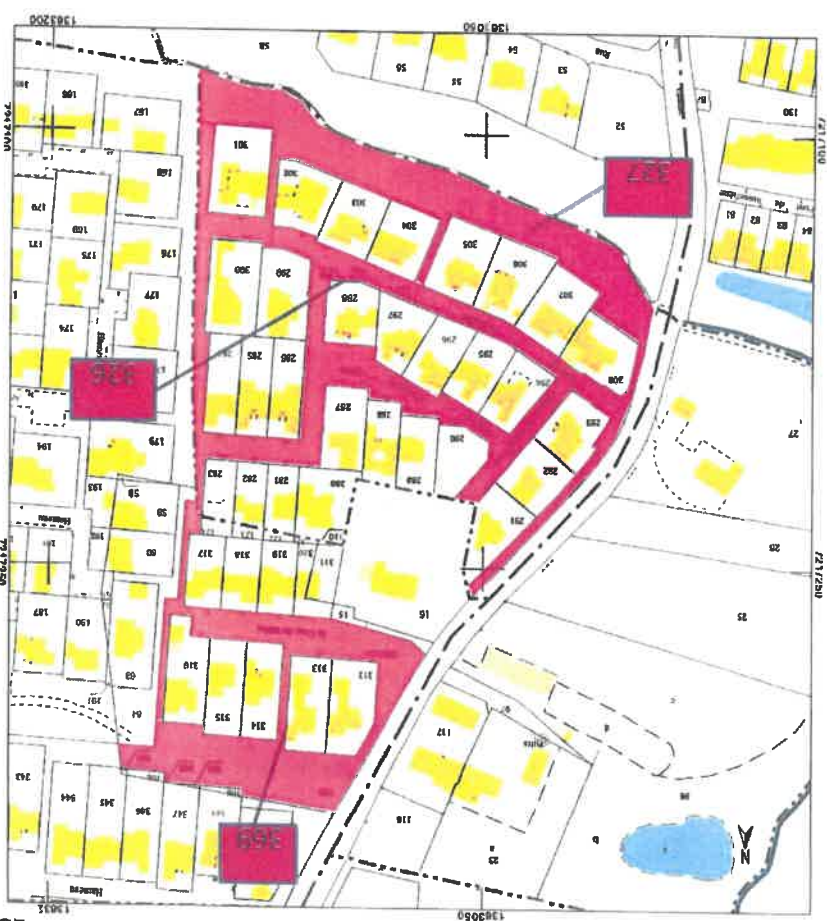


Plan
 Synthèse
 Rétrocession

ZAC DU TERTRE
 Tranche 1
 DOMLOUP
 Hameaux:
 - Mère Thérèse

Le 16/12/2020 -

Envoyé en préfecture le 21/07/2023
 Reçu en préfecture le 21/07/2023
 Affiché le 25/07/2023
 ID : 035-213500994-20230707-DCM_07072023_15-DE



Plan
 Synthèse
 Rétrocession

ZAC DU TERTRE
 Tranche 3,2
 DOMLOUP
 Hameaux:
 - Cour du Millet
 - Desmond Tutu

Le 16/12/2020 -

Tranche 3.2

Hameaux Cour du Millet et Desmond Tutu

Section	Numéro	Superficie	Composition
AK	309	2844 m ²	Voies Espaces verts Allée piétonne
AK	327	8756 m ²	Voies Espaces verts Allée piétonne
AK	326	2 m ²	Muret gabion
TOTAL		9550 m²	

Tranche 1

Hameaux Mère Thérèse

Section	Numéro	Superficie	Composition
AK	277	3226 m ²	Espaces verts Allée piétonne
AK	583	6726 m ²	Espaces verts Allée piétonne
AK	580	80 m ²	Espaces verts Allée piétonne
AK	378	38 m ²	Espaces verts Allée piétonne
AK	276	823 m ²	Voies
AK	275	18 m ²	Voies
AK	285	874 m ²	Voies
TOTAL		5038 m²	



Envoyé en préfecture le 21/07/2023
Reçu en préfecture le 21/07/2023
Affiché le 25/07/2023
ID : 035-21350984-20230707-DCLM_07072023_15-DE